

Les précaires de l'éducation refusent la loi travail

9 juin 2016

Nous, précaires de l'éducation, qui sommes en lutte depuis maintenant trois mois, au côté des étudiants, lycéens et de tous les travailleurs pour le retrait de la loi travail, nous avons décidé de nous rassembler aujourd'hui, jeudi 9 juin, pour rendre visible notre mobilisation et affirmer notre soutien à tous les secteurs qui sont engagés dans des grèves reconductibles (transport ferroviaire, nucléaire, raffinerie, ports et docks...).

Réunis depuis le 16 mai en coordination pour nous organiser, nous sommes allés à la rencontre de nos collègues dans les lycées, écoles et collèges du département. Chaque fois nous faisons le même constat, nous sommes, dans les établissements scolaires, et cela malgré nos statuts précaires, les plus mobilisés. Internats, vies scolaires et cantines fermés les jours de grève sont les exemples les plus visibles du refus de la loi travail par les précaires de l'éducation. Dans de nombreux établissements des enseignants-es vacataires, des ATSEM, des EVS-AVS, AED, des animateurs-trices périscolaires, parfois de manière isolée, sont en grève ponctuellement ou de façon illimitée.

Alors pourquoi, nous, précaires, qui n'avons pas de statut nous protégeant, qui sommes si peu syndiqués et qui risquons de ne plus retrouver d'emploi à chaque fin de contrat, sommes les plus mobilisés dans l'éducation ?

Sans doute, parce que les situations de précarité que nous vivons et d'extrême vulnérabilité, nous ne voulons pas les voir s'étendre à l'ensemble du monde du travail. Peut-être aussi, car nous voyons mieux depuis là où nous sommes, que le service public d'éducation, et les services publics dans leur ensemble, ne sont épargnés que temporairement par les attaques qui touchent le secteur privé, les réformes successives des retraites, des régimes spéciaux, etc. Le démantèlement des services publics de l'énergie, des postes et télécoms nous l'a déjà prouvé.

Notre lutte a d'autant plus de sens que c'est nous, précaires, qui faisons tourner les machines de l'éducation : Écoles, Collèges, Lycées, Cantines, Garderies... Elle a d'autant plus d'impact que, sans nous, le bon fonctionnement des établissements ne pourrait être assuré. Nos grèves, lorsqu'elles sont menées collectivement dans les établissements scolaires, ont donc une efficacité inégalée comparativement à notre force numérique.

D'ailleurs, si nous en doutons encore, les chefs d'établissements, eux, n'en doutent pas : ils choisissent d'ignorer sciemment le droit de grève et se livrent régulièrement à des intimidations, des menaces de non-reconduction de contrat, voire de licenciement envers les grévistes.

Ainsi, nous demandons l'arrêt des intimidations, du chantage à la non-reconduction et des menaces de licenciement pour tous les grévistes. Nous exigeons un rappel à l'ordre des chefs d'établissements concernant le droit de grève. Nous exigeons également que la transparence soit faite sur le nombre de grévistes, en particulier, ceux aux statuts précaires.

Nous affirmons que notre action s'inscrit pleinement dans les luttes interprofessionnelles de nos camarades cheminots, routiers, dockers, ouvriers de la chimie ou du nucléaire. . . Loin d'oublier nos situations particulières et nos conditions de travail, nous sommes convaincus que lutter dans l'unité contre la loi travail ne peut que nous rendre plus fort pour défendre nos propres revendications, à l'instar des cheminots qui sont en grève reconductible à la fois pour le retrait de la loi travail et pour la défense de leur convention collective.

Ainsi nous demandons à ce que tous nos statuts précaires évoluent vers des postes en CDI, soient accompagnés de formations et donnent lieu à des revalorisations de salaire.

Nous qui nous battons depuis des mois au côté des lycéens et étudiants, que nous avons vu être frappés durement par la répression, parfois même aux portes des lycées lorsque ceux-ci étaient bloqués par les lycéens mobilisés, nous affirmons que nous sommes solidaires de tous les camarades interpellés et condamnés et que nous dénonçons les violences policières qui deviennent monnaie courante. Nous tenons particulièrement à dénoncer l'intervention de la police, jeudi 2 juin au collège Surcouf de Saint-Malo, qui a envoyé 3 élèves à l'hôpital. Intervention qui s'est faite sur ordre du recteur d'académie M. Thierry Terret, alors que des parents d'élèves, enseignants et collégiens bloquaient l'entrée de l'établissement pour protester contre sa fermeture à la rentrée 2017. Ces violences s'inscrivent dans la stratégie du préfet d'Ille-et-Vilaine, et plus globalement du gouvernement Valls, d'intimider systématiquement ceux qui s'opposent aux décisions des autorités.

Nous affirmons que nous ne nous laisserons intimider par personne et que notre solidarité sera plus forte que la violence policière.

Ainsi nous exigeons l'arrêt des interventions de police dans les établissements scolaires dans le cadre de revendications sociales portant sur les fermetures d'établissements, la loi travail, la réforme des collèges...etc

Nous tenons à avertir les autorités académiques que si nous n'obtenons aucune réponse sur nos revendications dans les semaines à venir, nous nous autoriserons à perturber, par tous les moyens dont nous disposons (grève, blocage. . .), les épreuves nationales du baccalauréat.

Nous appelons tous les personnels précaires et titulaires de l'éducation à se mettre en grève le jeudi 9 juin et à nous rejoindre à 11h00, place Hoche à Rennes, pour constituer un cortège des travailleurs de l'éducation pendant la manifestation.

COORDINATION DES PRECAIRES DE L'EDUCATION EN LUTTE
precaireseduc.luttes@hotmail.com